Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — **BUREAU D'ANNONCES** 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ	
Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, le temps va rester chaud; des pluies orageuses sont probables dans l'Ouest et le Sud.

Le regard ami améliore l'âme sur laquelle il porte.

SÉNAT

Séance du vendredi 16 juin 1911

LES AGENTS DES SERVICES PUBLICS ET LES FONCTIONNAIRES DEVANT LA LOI DES RETRAITES.

MM. Henri MICHEL et PELLISSIER appellent l'attention du ministre sur les lignes de chemins de fer entreprises dans les Alpes.

Le ministre assure que ces lignes vont être terminées.

M. BOUDENOOT demande au ministre de prendre des mesures pour assimiler les agents des lignes secondaires à ceux des lignes principales, en ce qui touche le régime des retraites.

M. DUMONT, ministre des Travaux Publics, répond qu'il déposera un projet spécial sur cette question.

En attendant, les employés visés pourront bénéficier de la loi sur les retraites ouvrières.

Les chapitres sont adoptés.

Puis M. STRAUSS interpelle le ministre sur le cas des inspecteurs du Travail qui ont rempli ces fonctions de 1874 à 1892 en vertu d'un mandat départemental et qui n'ont reçu que des secours.

Il faudrait les admettre à des versements rétrospectifs en vue de la retraite.

MM. BOULLE et BRAGER DE LA VILLE MOYSAN demandent une rémunération en faveur des greffiers de Justice de Paix qui recevront la cotisation des retraites ouvrières.

Le ministre ne s'oppose pas au principe de cette subvention.

M. Fernand DREYFUS demande s'il peut se former des Caisses mutualistes qui n'auraient pas d'autre objet que le service des retraites.

Rien ne s'y oppose, déclare M. Paul BONCOUR.

Après l'adoption des chapitres, la séance est levée à 7 h. 05.

CHAMBRE DES DEPUTES

Suite et fin de la séance du 16 juin 1911

LE MAROC

DISCOURS DE M. CRUPPI

M. CRUPPI. — Quant à nos troupes réunies à Taourirt elles n'ont pas eu à marcher sur Fez, le général Moinier l'ayant débloquée, mais elles firent œuvre utile et durable. Il n'y aurait eu ni difficultés ni objections pour la marche par Tazza si elle avait été jugée nécessaire.

M. CRUPPI remarque la coïncidence de la mort de Berteaux et de l'entrée de nos troupes à Fez, le 21 mai.

La France dit-il a été respectueuse de l'acte d'Algésiras. L'Espagne de son côté a accompli à Larache et à El Ksar des actes dont je veux entretenir la Chambre. De graves événements étaient intervenus, et le ministre donne lecture des rapports des agents espagnols, nécessitant d'abord au dire de ces agents, un débarquement de troupes.

Au cours des entrevues que j'ai eues avec l'ambassadeur d'Espagne, et de celles qu'a eues notre ambassadeur à Madrid, nous nous sommes constamment placés sur le terrain des principes.

La France s'est toujours préoccupée d'agir avec la plus grande impartialité. Notre action n'implique aucune atteinte à l'acte d'Algésiras, et nous sommes décidés de poursuivre avec l'Espagne, une politique d'entente et d'association dans le même esprit que nous avons toujours observé (Très bien).

La même politique guide le gouvernement espagnol, nous n'en saurions douter. Cette politique est tout à fait conforme aux déclarations du 3 octobre 1904. Les deux nations sont fermement attachées à l'intégrité territoriale du Maroc (Rires ironiques sur les bancs de l'extrême-gauche).

Cette déclaration est devenue la base de la politique à Algésiras, et de la politique franco-espagnole (Mouvements).

On parle de certains accords secrets franco-espagnols. On a même discuté des conventions de cette nature. Voyons, si une convention secrète existait entre les deux nations, est-ce que dans un de ces pays le secret qui appartient à un autre pays pourrait être violé ? (Mouvements prolongés. Applaudissements sur divers bancs. Rumeurs à l'extrême-gauche).

M. CRUPPI. — Ce que j'affirme, comme hier en 1904, en 1906, comme aujourd'hui en 1911, c'est qu'un triple principe s'impose à l'Espagne comme à la France : celui de la souveraineté et de l'indépendance du Sultan ; celui de l'intégrité de son Etat et celui de la liberté économique du Maroc. (Vifs applaudissements.)

M. CRUPPI. — Les incidents d'El-Ksar ne sauraient entrainer de modifications à ces principes. Les assurances du cabinet de Madrid nous donnent le droit de croire qu'il est désireux d'appliquer cette politique et désireux de tenir compte des nécessités qui en découlent pour lu' comme pour nous. Nous sommes responsables de l'accord d'Algésiras de nos propres intérêts.

UNE NOTE AUX PUISSANCES

LE MINISTRE des affaires étrangères lit une note adressée par la France aux puissances signataires. Cette note rappelle comment Fez dut être débloquée; elle ajoute que l'œuvre n'est cependant pas terminée. Il reste à obtenir la soumission de quelques tribus. Les opérations effectuées dans ce but seront réduites au strict minimum et ne pourront s'étendre au territoire Berbère de l'Atlas.

L'intervention s'efforcera de pacifier sans sévices ni répression. Moulay-Hafid sollicite notre collaboration, nous continuerons à nous inspirer de l'acte d'Algésiras. Loin de tenter quoique ce soit contre l'intégrité du sultan, nous nous attacherons à renforcer son autorité et à assurer la liberté du commerce.

LE MINISTRE fait un vif éloge du général Moinier et de son œuvre. Nous ne resterons dans la région de Fez que le temps strictement nécessaire.

Il affirme ensuite la nécessité de mettre promptement en mouvement l'accord franco-marocain : il faut que l'armée chérifienne soit vite réorganisée ; le ministre de la Guerre s'en préoccupe activement. Il faut en finir avec un régime d'excitations et de désordres. Il faudra aussi organiser la police des ports. Il faut aussi que le madzhen accorde des ressources normales.

M. CRUPPI demande si M. Jaurès lui-même ne souscrit pas à ces formules.

M. JAURÈS. — En conscience je ne puis vous donner mon adhésion. Vous avez pris toutes les ressources. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur d'autres bancs).

M. CRUPPI reprenant son discours dit que le madzhen devra aussi entreprendre des travaux publics. Une telle œuvre ne peut soulever de suspicion dans aucun pays. Elle s'appuie sur des conventions passées entre la France et les puissances étrangères. Elle est conforme aux intérêts spéciaux et aux droits du pays. Elle est conforme aussi à la tradition. Elle ne peut se continuer qu'avec la pleine approbation, l'appui moral du pays et du parlement. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

Une manœuvre contre la R. P.

M. Lucien HUBERT monte à la tribune.

Voix nombreuses... A lundi.

LE PRESIDENT va mettre aux voix le renvoi à lundi quand M. Benoist arrive. Il est porteur d'une demande de scrutin public à la tribune. La Chambre, qui était presque vide se remplit aussitôt : les députés arrivent de toutes parts.

Cris. — A vendredi !

M. HUBERT remonte à la tribune. Le tumulte recommence. L'orateur essaie de parler. On n'entend rien.

Nouveaux cris. — A vendredi !

LE PRESIDENT, après avoir essayé d'obtenir le silence, est obligé de faire remarquer que des députés réclament le renvoi à vendredi.

Cris. — Oui ! Oui !

Le renvoi est mis aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage.

SUSPENSION DE SÉANCE

La séance, suspendue à 6 h. 40, est reprise à 7 h. 05.

LE PRESIDENT fait connaître le résultat Par 285 voix contre 273 le renvoi à vendredi est repoussé.

Nouveaux cris. — A lundi !

M. BRISSON va mettre aux voix le renvoi quand MM. JAURES, BUISSON et Ch. BENOIST surgissent, escaladent la tribune et ont un vif colloque avec le président.

C'est un grand tumulte.

MM. Jaurès, Benoist et Buisson réclament la parole. Le Président ne veut pas la donner.

M. JAURES. — Nous en avons assez.

M. BENOIST. — Si c'est ainsi que vous pensez sauver le régime, vous vous trompez.

M. BRISSON parvient enfin à se faire entendre. On prétend qu'il y a surprise (Cris : Oui ! Oui !) Je vais donner la parole à M. Jaurès.

M. JAURES reproche aux antiproportionnalistes de vouloir user de ruse pour empêcher le projet de revenir... Vous n'y parviendrez pas (Tonnerre d'applaudissements sur tous les bancs sauf à gauche).

M. MAZINOT proteste violemment.

M. Lucien HUBERT demande la parole.

LE PRESIDENT, la lui donne malgré l'opposition de la gauche.

M. Lucien HUBERT. — Pour ne pas me prêter à des manœuvres politiques à propos d'une question patriotique, je renonce à la parole (Tonnerre d'applaudissements sur tous les bancs sauf à gauche.)

M. de MONTAIGU fait une déclaration analogue. (Vifs applaudissements.)

ON EN REVIENT AU MAROC

M. BRISSON, qui a l'air navré, fait alors connaître qu'il n'y a plus d'orateurs inscrits à propos de l'interpellation sur le Maroc et qu'il va communiquer les deux ordres du jour qu'il a reçus.

Le premier de M. JAURES et des socialistes est ainsi conçu :

« La Chambre condamnant la politique antidémocratique et dangereuse des traités secrets, invite le Gouvernement à revenir à l'observance exacte de l'acte d'Algésiras, et à mettre un terme à l'occupation du territoire marocain, et à tout ce qui pourrait compromettre l'amitié nécessaire de la France et de l'Espagne ».

Le deuxième, de MM. Abel FERRY, DE KERGUEZEC, VERLOT, est ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour poursuivre une politique conforme aux intérêts spéciaux de la France au Maroc, et aux principes de l'acte d'Algésiras, passe à l'ordre du jour ».

M. JAURES. — Spéciaux ! Voilà un adjectif bien français.

LE VOTE

La priorité est demandée pour l'ordre du jour Jaurès. *Elle est repoussée par 471 voix contre 113.*

M. DE KERGUEZEC. — Ça c'est français.

On vote ensuite par divisions sur l'ordre du jour Ferry.

La première partie jusqu'aux mots : « approuvant les déclarations du Gouvernement » *est adoptée par 466 contre 76.*

La seconde partie *est adoptée par 454 contre 77.*

L'ensemble est adopté à mains levées.

Séance levée à 7 h. 40.

Séance lundi, à 2 heures, pour la R. P.

Mgr MONTÉTY

DANS LA RÉGION DE VALENCIENNES

Mgr Montéty, archevêque de Beyrouth, a commencé une tournée de Confirmation dans la région de Valenciennes. Sa Grandeur est accompagnée de M. le vicaire-général Cateau.

Mardi et mercredi Mgr Montéty a confirmé un millier d'enfants à Lourches et dans les 3 paroisses de Denain.

Partout Monseigneur a reçu un accueil enthousiaste.

Chacun veut voir et entendre l'archevêque missionnaire.

Monseigneur est d'une grande affabilité. Aussi tous s'empressent sur son passage pour recevoir sa bénédiction. Les enfants sont l'objet de sa bonté toute paternelle.

UN NOUVEAU PROCÉDÉ de rouissage et teillage du lin

Le Comité de la filature et du tissage de la Société Industrielle avait organisé, hier après-midi, à l'hôtel de la Société, d'accord avec le Comité Linier, une séance intéressante pour les agriculteurs et les industriels.

M. Feuillette avait été prié de venir exposer son nouveau procédé sur le rouissage et le teillage du lin, officiellement expérimenté par le ministère de l'agriculture au laboratoire de la rue Jenner.

L'assistance était très nombreuse.

M. Antoine Scrive-Loyer, président du Comité de la filature et du tissage, qui présidait, a pris d'abord la parole.

Après avoir remercié M. Bigo-Danel et le Conseil d'administration de la Société Industrielle, ainsi que le Comité Linier, qui ont prêté leur concours à l'organisation de cette conférence, M. Antoine Scrive-Loyer s'est félicité de pouvoir faire entendre la description par M. Feuillette, au lendemain même du Congrès des filateurs, de son procédé, qui permettra à l'industrie linière de ne plus être tributaire de l'étranger pour les trois quarts de sa matière première.

M. Antoine Scrive a présenté ensuite en termes aimables le conférencier, auquel il a demandé de donner un aperçu de sa méthode.

LE PROCÉDÉ DE M. FEUILLETTE

M. Feuillette constate en commençant que la diminution considérable de la culture du lin et du chanvre en notre pays a pour cause principale la pénurie de la main-d'œuvre.

Avec les procédés actuels, la transformation du lin en filasse est aussi coûteuse que peu expéditive. Il y a quarante ans, les cultivateurs pouvaient encore s'accommoder d'un pareil état de choses ; les conditions économiques d'aujourd'hui ne le permettent plus.

En 1860, les emblavements en lin se faisaient sur 115.000 hectares. A peine en compte-t-on maintenant 26.000, malgré les encouragements donnés à cette culture sous forme de primes, qui ne sont pas encore suffisantes pour enrayer la défaveur dont elle est l'objet. Il est vrai qu'en Belgique, des avantages sont offerts pour l'extraction de la filasse, la main-d'œuvre est abondante ; mais l'exportation coûte de trop grands frais de courtage, de transport et de manutention.

En enlevant au cultivateur le souci de la transformation de sa récolte par la création d'usines de rouissage et de teillage dans les centres de culture, on lui aura assuré une vente immédiate et à la filature un approvisionnement plus régulier en lin plus homogène. La question est d'autant plus urgente que la Russie nous menace de fermer ses marchés.

Grâce aux conseils de MM. Nicolle, Crépy et Bommart, qu'il remercie, M. Feuillette a porté ses recherches sur le rouissage, qui n'est pas un phénomène chimique, mais plutôt microbiologique.

Le lin et le chanvre possèdent en eux-mêmes des ferments utiles et des ferments nuisibles au rouissage.

Pour obtenir dans la Lys un rouissage homogène, on est obligé de s'y prendre à deux fois, en retournant la plante pour rouir la partie inférieure quand l'opération est terminée pour la partie supérieure.

L'expérience a démontré que les ferments actifs du rouissage, ceux de la partie supérieure, sont des microbes aérobies, c'est-à-dire ayant besoin d'oxigène libre pour vivre, et qu'au contraire les ferments inactifs et même nuisibles sont anaérobies, c'est-à-dire dont la vie n'est pas compatible avec une certaine quantité d'oxigène libre. Or les microbes rouisseurs, c'est-à-dire aérobies, nombreux à la surface deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure qu'on descend dans l'eau, parce que l'oxigène n'y est plus en quantité suffisante. En profondeur, les anaérobies se livrent à un travail d'obscure fermentation totalement étranger au travail du rouissage auquel ils sont plutôt nuisibles.

Dans le rouissage à terre, des facteurs nouveaux interviennent, inconstance du taux hygrométrique, inégalité de température, trop grande quantité d'oxygène, qui nuisent à la rapidité du travail.

La méthode de M. Feuillette repose sur le rouissage à l'eau.

Les microbes aérobies sont placés dans les meilleures conditions vitales, en leur fournissant l'oxygène sous la forme qui leur convient et en leur assurant une température constante de 22°, correspondant le mieux à leur épanouissement et à leur reproduction. Alors l'opération est effectuée avec le maximum de rapidité.

Ce système, qui est basé sur la biologie et la mécanique, permet de réaliser un rouissage parfait en cinq jours et demi. Les expériences, contrôlées par une commission de savants français, l'ont suffisamment démontré.

Le teillage a donné également un rendement supérieur, ainsi que l'ont prouvé des essais de filature chez M. Nicolle et chez M. Van de Weghe et Delesalle (52 0/0 et 54,38 0/0).

Le blanchiment du fil chez M. Ovigneur a donné d'excellents résultats.

Avec ce procédé, il est possible d'effectuer dans une même usine et en toute saison le rouissage, le séchage artificiel et le teillage mécanique. On peut ainsi, sans apprentissage spécial, utiliser les travailleurs agricoles pendant la mauvaise saison et les laisser aux champs pendant les beaux jours.

L'organisation de cette nouvelle industrie agricole se ferait de préférence sous la forme de coopératives, ayant le minimum de frais généraux, centralisant les efforts des agriculteurs, fonctionnant d'après des principes fixes et une technique assurée.

Les usines seraient petites, par conséquent nombreuses et le cultivateur pourrait transporter sa récolte sans frais dans l'usine la plus proche.

La quantité d'eau nécessaire est minime ; un puits peut suffire. Les eaux résiduaires sont peu abondantes, leur éloignement facile soit dans les rivières, soit sur terre, où l'épuration de ces petites quantités n'entrainerait que peu de frais.

Enfin un autre avantage réside dans l'utilisation de tous les résidus par leur transformation en combustible pour la production de la force motrice. La vapeur d'échappement est employée à chauffer l'air du séchoir, où elle est condensée pour être utilisée au maintien de la température du bassin du rouissage à 22°.

Quant au mécanisme, il est d'une telle simplicité que les ouvriers agricoles n'auront besoin d'aucun apprentissage.

Conditions hygiéniques excellentes, supériorité du teillage mécanique sur le moulin flamand, tout contribue, selon M. Feuillette, à faire de ce nouveau rouissage-teillage un travail des plus agréables à tout le personnel.

L'avenir paraît donc plein de promesses pour les agriculteurs et pour les filateurs de lin, dit M. Feuillette, qui a terminé sa conférence par des démonstrations au tableau noir des essais mécaniques qu'il a entrepris.

Avant de lever la séance, M. Antoine Scrive-Loyer a remercié le conférencier de son curieux exposé.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **LILLE**, de **M. Henri-Gustave Catin**, membre de la 148e section des Vétérans des Armées de terre et de mer 1870-1871, décédé le 16 juin, à l'âge de 61 ans, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu le lundi 19 juin, à dix heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. Réunion rue Léon-Gambetta, 291, à neuf heures trois quarts.

Vendredi, à dix heures et demie, ont eu lieu, à **WASQUEHAL**, les funérailles de **M. Jules Delecluze**, ancien brasseur, ancien conseiller municipal, vice-président de la Caisse d'Epargne de Croix et président de la Fanfare de Wasquehal de 1880 à 1887.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Delcambre, curé de la paroisse, assisté de MM. les vicaires. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Placier Couturier, président de la Caisse d'Epargne de Croix, Descamps et J. Deledalle, secrétaire et administrateur de la même Caisse d'Epargne, L. Lepers, ancien maire de Flers.

Le deuil était conduit par MM. Louis, Jules et Anatole Delecluze, fils du défunt, accompagnés de M. le chanoine Dieu, supérieur du Collège de Marcq, et Degrave, professeur à la même institution.

Dns l'assistance, très nombreuse, nous avons remarqué MM. les abbés Poissonnier, curé de Flers-Sart, et Mouquet, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux. Parmi les notabilités de la région : MM. le docteur Delebarre, maire d'Ascq, Hocque, conseiller municipal de Roubaix, J.-B. Quesnoy, conseiller municipal à Wattrelos, président de la Caisse d'Epargne de cette ville, Lepot, sous-chef de bureau à la préfecture du Nord, Georges Dumas, directeur des Tramways de Roubaix-Tourcoing, Catel, avocat, etc. Le personnel de la brasserie Delecluze se trouvait au grand complet dans le cortège.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Fernande Fatrez**, de **LE QUESNOY**, avec **M. Désiré Maillard**, licencié en droit.

VOIR PLUS LOIN
le Programme des FÊTES de LILLE

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

Sous-officiers du 1er corps admis aux épreuves orales au concours d'admission à l'école spéciale militaire d'application (division de l'artillerie) : 15e régiment, Bridoux, Madern, maréchaux-des-logis ; 41e régiment d'artillerie : Cazot, Crozatier, maréchaux-des-logis.

—o—

GÉNIE. — Réserve. — M. Evrard, élève sortant de l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées, est nommé sous-lieutenant de réserve au 3e génie.

LES COLLECTIONS A BON MARCHÉ

Les collections de livres et de romans à bon marché se multiplient d'une manière effrayante. On les voit dans les bibliothèques des gares, dans les librairies, entre les mains d'une multitude de lecteurs. Que valent-elles ? Les unes sont ordurières ou malsaines, les autres sont convenables et dignes d'estime...... Comment les discerner ? Le moyen le plus pratique est de s'abonner au **guide général de lecture**, « Romans-Revue ». Cette publication renseigne impartialement sur ce sujet et sur une foule d'autres.

Si vous voulez être plus explicitement renseignés, envoyez 75 centimes en timbres à M. l'abbé Bethléem, directeur de Romans-Revue à Sin-le-Noble (Nord), et vous recevrez une brochure de 96 pages qui vous apprendra bien des choses.

Les manifestants d'Armentières

EN CORRECTIONNELLE

Au début de l'audience, Henri Petillon, 19 ans, et Henri Leclercq, tisseurs à Armentières, poursuivis pour coups et violences à agents, ont comparu devant le tribunal.

On sait que ces deux jeunes gens ont été arrêtés au cours des manifestations de jeudi soir à Armentières.

Me Pavot, du barreau de Lille, leur défenseur, s'est présenté à l'appel de leur nom et a demandé la remise de l'affaire à trois jours pour préparer la défense.

Cette remise étant de droit, l'affaire a été renvoyée à lundi à midi, à l'audience de la 2e Chambre.

Les anciens élèves des Salésiens

A TOURNAI

Les Anciens Elèves des Salésiens de Lille et du Nord, ayant à leur tête leur vénéré président, M. Clainpanain, se sont rendus, comme chaque année à Tournai, à l'Orphelinat Salésien du Vén. Dom Bosco, où ils ont eu le plaisir de rencontrer les élèves de cette maison et un groupe important d'anciens élèves des Salésiens de Paris.

Au cours de la journée, une superbe bannière a été bénite. Elle représente une Hostie rayonnante, avec la devise : « Vertu, Honneur, Travail », pour marquer les fruits de l'éducation Salésienne et sa bienfaisante influence dans la société.

Les anciens élèves présents ont posé la base d'un Fédération de tous les anciens élèves du vénérable Dom Bosco.

Nos lecteurs savent que l'Orphelinat Salésien de Tournai, 63, boulevard Léopold, mérite la plus généreuse sympathie.

Ce vaste établissement doit subvenir à l'entretien de 300 personnes.

Des jeunes gens de toute la région du Nord de la France y apprennent un métier conforme à leurs aptitudes.

La catégorie des étudiants comprend une école apostolique, qui s'est augmentée il y a deux mois de cinquante élèves, reçus gratuitement.

Ajoutons que cette école apostolique a mérité les encouragements des cardinaux et de la grande partie des évêques français. Elle apportera dans quelque temps une belle contribution au recrutement sacerdotal en France.

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE LIBÉRALE DE LA RÉGION DU NORD

CONGRÈS

de l'arrondissement de Valenciennes du dimanche 2 Juillet 1911

Programme de la journée. — A 10 h. 1/2 du matin, Salle Watteau, 115 rue de Famars, réunion en congrès de tous les correspondants des communes, des membres des ligues et comités communaux et des personnes influentes ou de bon conseil appartenant au parti libéral.

(Les correspondants ont à ce sujet la plus large liberté d'appréciations et devront plutôt inviter dix personnes de trop qu'une de moins).

Dans cette réunion on procédera au renouvellement du Comité d'arrondissement et à la réorganisation des Comités et des groupements cantonaux ou communaux. Il sera donné lecture de divers rapports, concernant les organisations existantes dans l'arrondissement et dans d'autres parties du département.

Le programme du parti libéral sera soumis de nouveau à l'approbation des congressistes. La réunion se terminera par un échange de vues, concernant les élections municipales.

A midi 1/2, à la Salle Watteau, 115, rue de Famars, banquet par souscription. Les congressistes sont libres d'y souscrire ou de s'en abstenir. Tous les libéraux sans distinction peuvent y prendre part.

A 3 heures, à l'Hippodrome Valenciennois, place des Forains, grande réunion sous la présidence de M. Thellier de Poncheville, ancien député, avec le concours de M. le commandant Driant, député de Nancy, de M. Georges Maire, avocat et conseiller municipal d'Avesnes, de M. Deligne, conseiller municipal de Cambrai, et de M. Vitrant, avocat à Douai.

Les congressistes devront être munis d'une carte d'entrée qui leur sera délivrée gratuitement, à Valenciennes par le Secrétariat, 115, rue de Famars. (Les cartes d'entrée du Congrès serviront pour la réunion de l'après-midi).

Les correspondants sont invités à se montrer excessivement larges pour la délivrance des cartes. Les adversaires même peuvent y assister, pourvu qu'ils s'y tiennent correctement.

EXPOSITION INTERNATIONALE du Nord de la France A ROUBAIX

AU CHAMP D'AVIATION

A PROPOS DU CIRCUIT EUROPÉEN

Les dernières dispositions pour le service d'ordre des journées des 25 et 26 juin ont été prises, jeudi matin, entre MM. Hennion, directeur de la Sûreté générale, et Oudaille, commissaire spécial au ministère.

A l'intérieur de l'aérodrome comme à l'extérieur, ce service sera fait par les chasseurs à cheval, la gendarmerie à cheval et l'infanterie. Des brassards de différentes couleurs adoptés pour les étapes du Circuit Européen seront les insignes officiels de service, de presse, d'ambulance, etc., qui donneront droit à l'admission à l'aérodrome, en dehors des entrées réservées au public, qui y aura très facilement accès, — l'avenue des Villas devant être complètement déblayée, — aux guichets du pesage et de la pelouse ainsi qu'au garage pour automobiles et voitures.

On nous prie de rappeler que les abonnements pour le champ d'aviation continuent à être souscrits dans les bureaux de la Société Générale, 40, rue de la Gare, à raison de 20, 15 et 10 francs, pour les membres d'une famille habitant sous le même toit.

Bien volontiers nous déférons au désir manifesté par les aviateurs Beaud et Champel de démentir, en leur nom, la nouvelle publiée par quelques journaux parisiens, qui ont annoncé qu'un pilote montant un biplan était venu de l'aérodrome de la Brayelle, à Douai, au champ d'aviation de Roubaix et avait survolé l'Exposition. Nos pilotes à demeure ont été les seuls à effectuer des vols de cette nature et il est logique de laisser intact le bénéfice de leurs exploits.

—o—

Le Comité d'aviation, répondant à de multiples sollicitations, a demandé au Comité de l'Exposition et obtenu de celui-ci l'autorisation d'apporter dans la réglementation du prix des entrées au champ d'aviation le changement suivant : A partir de dimanche prochain, les entrées à la pelouse ne seront plus que d'un franc au lieu d'un franc cinquante, mais les tickets ne donneront plus droit à l'accès de l'Exposition, où les guichets pour l'aviation seront, de ce fait, supprimés.

Pour le pesage, l'entrée du dimanche 18 juin est fixé à 3 francs. Désormais, les vols n'auront lieu, en semaine, que de six à huit heures du soir, et le dimanche de cinq heures et demie à huit heures.

Outre les deux excellents pilotes Beaud et Champel, le programme de dimanche prochain comprend la participation d'un monoplan Blériot, dont le pilote sera M. Brindejonc des Moulinais, licencié ès-sciences, qui a obtenu de l'Aéro-Club de France, en 1909, le brevet de pilote, à la suite de vols magnifiques effectués à Pau.

LE CONCOURS DES ARTS DE LA FEMME

Le concours des « Arts de la femme », absolument inédit en notre région, a le mérite de présenter en pleine valeur les talents aussi souples que variés de la femme française ; la merveilleuse exposition qui, au milieu des fleurs et de la verdure, déroule actuellement ses splendeurs dans le salon d'honneur du Grand Palais, affirme en particulier la grâce des conceptions artistiques, la perfection rare des patients travaux dûs aux ferventes de l'aiguille ou du crochet de l'arrondissement de Lille, qui y ont moissonné une abondante récolte de lauriers.

Le public féminin, qui y afflue sans trêve, se montre enthousiasmé en présence des séductions captivantes sorties des doigts de fée des femmes du monde, à la vue des chefs-d'œuvres qui ont su émerveiller les professionnels les plus réputés.

Aussi, le nombre des visiteuses a-t-il, depuis l'ouverture, suivi une progression sans cesse ascendante, témoignant avec éloquence l'énorme intérêt soulevé par une manifestation féminine qui accorde à la femme la place d'honneur lui revenant de droit au sein de la splendide manifestation d'art et d'industrie du Nord de la France.

Aussi, l'heure de la clôture de ce tournoi sans précédent sera-t-elle reculée une fois encore pour permettre aux retardataires de jouir de ce spectacle unique. Le salon des « Arts de la femme » sera définitivement clos le jeudi 22 courant, au soir.

LA FÊTE CYCLISTE DE DIMANCHE

Tous les amateurs de musique et de spectacles de plein air iront dimanche au stadium de l'Exposition, car la réunion qui y sera donnée est d'une grande rareté en France. Le prix des places a été fixé ainsi : Gradins, 0,50 ; Premières, 1 fr.; Tribunes, 2 fr.; Tribunes d'honneur, 3 fr.

LE JEU DE BOULES A L'EXPOSITION

Rencontres du dimanche 18 juin

Neuf heures un quart, l'Invincible, Herseaux, contre la Franche-Etaque, 8, rue du Fontenoy, Roubaix; les Francs-Bouleurs, chez Parent-Desbonnet, Hem, contre les Amis-Réunis, Longue-Rue, Leers-France.

A dix heures un quart, les P'tits Bourleux, Canteleu-Lomme, contre les Francs Bouleurs du Moulin, rue du Moulin, Roubaix ; les Intimes du Razeu, 50, rue Courbet, Croix, contre Saint-Pierre-Saint-Paul, place Saint-Pierre, Croix.

Commissaires : L. Cresson, O. Toulet, L. Delaplace, D. Fontaine.

A une heure et demie, Saint-Paul, rue François-Verly, Lille, conre les Rigolos de la Broche de Fer, Broche de Fer, Herseaux ; les Professeurs-Réunis, faubourg du Château, Tournai, contre Saint-Paul, Hemponpont, Hem.

A deux heures et demie, Saint-Paul, Pré-Catelan, Roubaix, contre Au Franc-Bouleur, rue Magenta, Tourcoing ; Les Vrais-Amis de la boule, 43, rue du Flocon, Tourcoing, contre l'Amical-Club, à la Pelle-d'Or, Mouvaux.

Commissaires : A. Bayart, A de Kyvère, J. Lecomte, G. Spriet.

A quatre heures trois quarts, la Fraternelle, 45, rue d'Avelghem, Roubaix, contre les Francs-Bouleurs, au Rabot-d'Or, Baisieux ; les Volontaires, aux Ballons, Herseaux, contre les Forts-Réunis, rue Pierre-Catteau, Wattrelos.

A cinq heures trois quarts, la Saint-Paul, rue Eugène-Guillaume, Croix, contre les Tisseurs à la main de chez Vanoutryve, rue Walon, Wattrelos ; la Communale, Luingne, contre les Amis-Réunis du pavillon chinois, à la Coutinerie, Flers-Bourg.

Commissaires : J. Lambot, J. Blondeau, G. Bayart, A. Dupuis.

Explosion d'un réservoir

A DENAIN

Un ouvrier tué

Jeudi, vers dix heures du matin, un accident a causé la mort d'un ouvrier aux établissements Cail.

Pierre Autrive, 63 ans, rue Bocquet, travaillait près d'un réservoir qui soudain explosa.

Le malheureux fût atteint à la tête et à la poitrine par les débris projetés en tous sens. L'infortuné tomba comme une masse, perdant le sang abondamment par ses blessures. En hâte, on lui prodigua des soins, mais tout fut inutile. Il ne tarda pas à expirer.

ACTES DE SABOTAGE

A FENAIN

Dans la nuit du 14 au 15 juin courant, des malfaiteurs ont coupé les fils de manœuvre du disque à distance de la bifurcation d'Erre-Est et les fils du disque de la station de Fenain-Nord, sur la ligne de Somain à Orchies.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Savon Sunlight
Reconnu
Incomparable sous tous rapports.
0154

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcg	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd	Anvers jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd	CAFÉS jour
Juin	5 97 1/2	—	—	5 97 1/2	6 00	5 875	6 00	172 50	171 50	—	—	95 3/4	96 1/8	67	67 50
Juillet	5 92 1/2	—	5 95	5 92 1/2	5 95	5 90	5 925	173	172	—	—	95 3/4	95 7/8	67	67 50
Août	5 85	5 85	5 87 1/2	5 87 1/2	—	5 875	5 875	174 50	173	—	—	95 3/8	95 1/2	67	67 25
Septembre	5 82 1/2	5 82 1/2	5 82 1/2	—	—	5 80	5 80	174 50	173	—	—	93 1/8	93 1/8	67	67 25
Octobre	5 77 1/2	—	—	—	—	5 775	5 775	175	173	—	—	88 3/4	88 5/8	67	67 25
Novembre	5 75	—	—	—	—	5 725	5 725	175	173	—	—	86	86 1/8	66 75	67
Décembre	5 70	—	—	5 70	—	5 70	5 70	174 50	173	—	—	85 3/8	85 5/8	66 50	66 75
Janvier	5 65	—	—	—	—	5 625	5 625	173 50	173	—	—	85 1/4	85 3/8	66 50	66 75
Février	5 62 1/2	—	—	—	—	5 60	5 575	173	172	—	—	85 1/4	85 1/4	66 50	66 75
Mars	—	—	—	—	—	5 55	5 55	173	172	—	—	85 1/8	85 1/8	66 25	65 50
Avril	—	—	—	—	—	5 525	5 525	173	172	—	—	85	85	66 25	66 50
Mai	—	—	—	—	—	5 50	5 50	173	172	—	—	85	85	66 25	65 50
Ventes	45.000 k.					105.000 k.		50 b.				5.150 b.		26.000 s.	
Tendance	Cours du 16 Juin					Soutenue		Calme				Soutenue		Soutenue	

New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd	CAFÉS jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	COTONS jour
10 75	10 80	Courant	8 04	8 05
10 84	10 85	Juin Juillet	7 92	7 93
10 75	10 76	Juillet-Août	7 87	7 88
10 59	10 59	Août Sept.	7 59	7 61
10 45	10 45	Sept.-Octob.	7 24	7 27
10 42	10 42	Oct.-Novem.	7 10	7 12
10 39	10 39	Nov.-Déc.	7 04	7 06
10 40	10 30	Déc.-Janv.	7 03	7 05
10 41	10 39	Janv.-Févr.	7 03	7 03
10 40	10 39	Mars-Avril	7 04	7 07
10 41	10 40	Avril-Mai	—	—
10 43	10 41	Mai-Juin	—	—
28.150 s.		Ventes	7.000 b.	
A peine sout.		Tendance	Soutenue	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 1500 balles.

MOIS	préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Juillet	15,26	15,26	15,24	15,18
Août	14,89	14,86	14,90	
Septembre	13,71	13,68	13,76	
Octobre	13,40	13,43	13,48	
Décembre	13,42	13,45	13,50	13,47

Roubaix Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 15.000 k. à 5,85, Août. — 5.000 k. à 5,87 ½, idem. — 5.000 k. à 5,80, Septembre. — 5.000 k. à 5,82 ½, idem. — Total : 30.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,95, Juillet. — 10.000 k. à 5,87 ½, Août. — Total : 15.000 k.

Dernier N° 7866.

Dernier jour d'émission de filières sur Juin le 24 courant avant 4 heures.